



LA CHASSE DE SAINT REMACLE DE STAVELOT (1263-1268) ET LIÈGE

par Philippe GEORGE*

Le titre de cet article, volontairement accrocheur pour une revue liégeoise, veut d'emblée attirer l'attention sur quelques découvertes en rapport avec Liège que nous avons faites en rouvrant le dossier hagiographique *lato sensu* de saint Remacle¹. En effet la châsse du XIII^e siècle, aujourd'hui conservée au Trésor de Stavelot, ou plus exactement dans le chœur de l'église paroissiale², a fait l'objet, dans les années 90, de plusieurs publications³, qui, au lieu d'en clarifier l'étude, l'ont, à notre avis, embrouillée à souhait⁴. Ces dernières, basées uniquement sur des critères stylistiques contestables⁵, rajeunissent considérablement le



Fig. I. Saint Lambert

* Adresse de l'auteur : Trésor de la Cathédrale de Liège, rue Bonne Fortune 6 à 4000 LIEGE. C'est pour nous un plaisir de dédier cet article à Madame Nicole Arnold, en témoignage d'estime et d'amitié.

¹ Un article plus important paraîtra ultérieurement.

Notre ouvrage de synthèse *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Age à l'époque contemporaine*, Liège, 2002, donne le contexte et la bibliographie utile.

² Si des arguments liturgiques plaident en faveur d'une exposition semblable, on fera remarquer que c'était dans l'église abbatiale, et non paroissiale de Saint-Sébastien, que la châsse se trouvait. N'aurait-on pu imaginer d'exposer la châsse dans le Centre d'interprétation de Stavelot? Quitte à en soustraire les reliques et les transférer dans une châsse moderne présentée dans l'église pour la vénération des fidèles. De quoi promouvoir l'art contemporain. De la même manière l'ambiguïté des lieux de conservation règne à propos du buste-reliquaire de saint Poppon reproduit sur le prospectus dudit Centre, alors qu'il est conservé au Trésor.

³ Toutes du même auteur, à partir de son mémoire de licence en Histoire de l'Art & Archéologie à l'Université de Liège, 1990, sous la direction du Professeur Pierre Colman.

Pour ne pas allonger le texte nous renverrons à la dernière en date : VAN DEN BOSSCHE (B.), *Réflexions sur l'iconologie de la châsse de saint Remacle*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART & D'HISTOIRE DU DIOCESE DE LIEGE, t. LXII, 1997, p. 1-12 avec bibliographie personnelle antérieure.

⁴ Le parallélisme de la démarche est identique avec l'étude des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège. Sans qu'il soit nécessaire d'y revenir, nous avons déjà dit notre avis sur cette manière de travailler dans nos articles *Le reliquaire de Charles le Téméraire du Trésor de la Cathédrale de Liège. Un message à déchiffrer*, ANNALES DE BOURGOGNE, t. LXXIV, 2002, p. 3-23 et *Les reliques des saints. Publications récentes et perspectives nouvelles*, REVUE BELGE DE PHILOGIE & D'HISTOIRE, t. LXXX, 2002, p. 563-591.

⁵ Sans en faire ici l'inventaire, relevons les discordances profondes à propos des émaux des châsses du XIII^e siècle, où nous suivons volontiers Robert Didier et Albert Lemeunier, contre VAN DEN BOSSCHE (B.), *La châsse de saint Remacle à Stavelot. Etude des éléments décoratifs*, ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE. BULLETIN DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS, 6^e série, t. V, 1994, p. 130 note 56. On verra plus loin comment interpréter les principaux indices stylistiques.

reliquaire stavelotain qui aurait été commencé entre 1220 et 1245 dans le même atelier que celui qui a œuvré pour la châsse de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle. Or, on a trop souvent tendance à l'oublier, un dossier hagiographique est un tout et une vue d'ensemble est nécessaire, tout comme il est nécessaire de replacer l'étude archéologique complète d'une œuvre d'art dans tout son contexte.

LE DOSSIER HISTORIQUE

Deux lettres des moines de Stavelot à leurs confrères de Solignac, le 13 juin 1263 et le 13 mai 1268, et le contexte historico-économique de l'abbaye au XIII^e siècle permettent de bien cerner et de comprendre la réalisation de la nouvelle châsse de saint Remacle, la seule qui ait aujourd'hui survécu.

Un échange de lettres eut lieu entre les moines de Stavelot et ceux de Solignac à propos des reliques de saint Remacle. En 1263 ils ne peuvent donner que des reliques historiques de leur saint patron, – bâton, chasuble, sandale – vraisemblablement conservées hors châsse, et l'envoi de reliques corporelles ne peut s'exécuter qu'en 1268, lorsque les ossements du saint sont replacés dans la nouvelle châsse alors achevée⁶: *cum de capsam in capsam quam gloriosam fieri fecimus transferri contingerit corpus*. Ouvrir une châsse est une entreprise parfois difficile et les moines auront sans doute préféré attendre le transfert pour prélever la relique. En 1263 le transfert ne saurait tarder : *quod erit in brevi*⁷.

Par ailleurs, à la lecture du cartulaire de Stavelot, on s'aperçoit vite que les premières années du XIII^e siècle sont particulièrement funestes pour les finances de l'abbaye. En mars 1222 le monastère est ruiné et les moines s'en réfèrent au pape auquel ils demandent aide⁸. Le contexte économique à cette époque n'est vraiment pas favorable à la confection d'une châsse qui nécessite des moyens financiers. Cet argument économique seul ne nous paraît pas péremptoire⁹. Par

⁶ Les lettres ont été éditées par HALKIN (J.) et ROLAND (C.-G.) dans leur *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. II, Bruxelles, 1930, n° 346 et 348 (COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, Publications in-4°), abrégé ci-après HR suivi du n° du document). Nous les avons mises en corrélation avec la confraternité existant entre les deux monastères (Cf. notre article *Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. CLXI, 1995, p. 105-169. Saint Remacle est originaire de Solignac.

⁷ Le terme "*brevi*" peut bien entendu donner cours à plusieurs interprétations, mais le transfert des reliques peut aussi être envisagé dans une châsse qui n'était pas complètement achevée. Cf. KROOS (R.), *Der Schrein des heiligen Servatius in Maastricht und die vier zugehörigen Reliquiare in Brüssel*, Munich, 1985, p. 52 et p. 121 sv. (VERÖFFENTLICHUNGEN DES ZENTRALINSTITUTS FÜR KUNSTGESCHICHTE IN MÜNCHEN, t. VIII) et IDEM, *Zum Aachener Karlsschrein. "Abbild staufischen Kaisertums" oder "fundatores ac dotatores"*, SCHRIFTEN DES HISTORISCHEN MUSEUMS, t. XIX, Sigmaringen, 1994, p. 56.

⁸ HR 306 et COETS (P.), *Contribution à l'étude des abbayes bénédictines au Moyen Age. Le domaine de l'abbaye de Stavelot aux XIII^e et XIV^e siècles*, Mémoire inédit de licence en Histoire à l'Université de Liège, 1981, p. 22 sv..

⁹ Surtout quand on sait qu'à l'époque du mécénat de Wibald les finances ne sont pas non plus au beau fixe, mais Wibald est Wibald : le conseiller impérial veille au grain (STIENNON (J.) & DECKERS (J.), *Catalogue de l'exposition Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy et de Corvey 1130-1158*, Stavelot, 1982).

contre, réinséré dans le contexte général, sa pertinence en est prodigieusement accrue¹⁰.

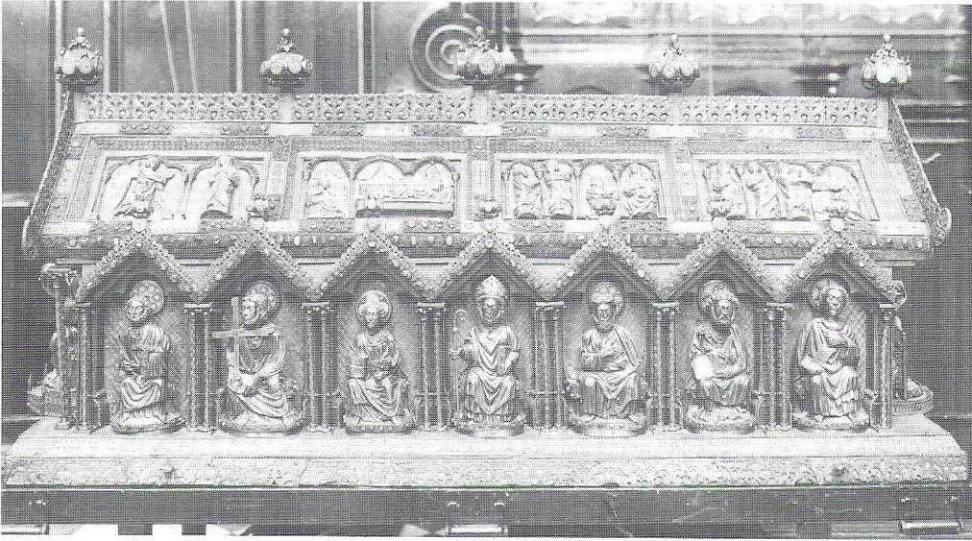


Fig.2. Long côté avec saint Remacle

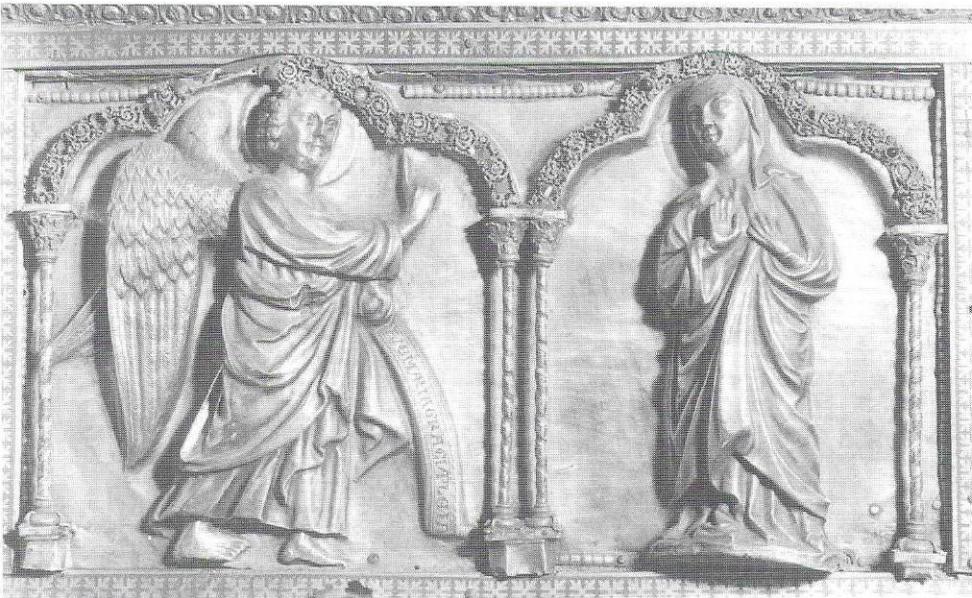


Fig.3. L'Annonciation. Phylactère avec inscription (cf. note 19).

¹⁰ Monsieur le Professeur Stiennon a attiré notre attention sur cette donnée importante du dossier. Quelques considérations économiques se trouvent aussi dans son article STIENNON (J.), *Le scriptorium et le domaine de l'abbaye de Malmedy du Xe au début du XIIIe siècle d'après les manuscrits de la Bibliothèque Vaticane*, BULLETIN DE L'INSTITUT HISTORIQUE BELGE DE ROME, t. XXVI, 1950, p. 21-24. Un contexte économique favorable est pareillement mis en évidence par Robert Didier à propos de la confection de la châsse de Huy, cf. *infra*.

LE DOSSIER ARTISTIQUE

L'ancienne ou plutôt les anciennes châsses de saint Remacle ont disparu. La châsse du XIII^e siècle se présente sous la forme d'un grand coffre-sarcophage, très traditionnel dans sa conception. Elle est très conservatrice, homogène dans son économie générale comme dans son décor¹¹. Elle n'a pas évolué vers les constructions architecturales – les mini-édifices – que l'on trouve à l'époque¹². Bien sûr l'orfèvre tente d'interpréter des modèles des années 1260 – on pense en particulier à la châsse de Notre-Dame de Huy¹³, mais l'empreinte romane prédomine. Les pignons sont ainsi réservés au Christ en majesté et à la Vierge à l'Enfant ; la toiture montre des scènes narratives au programme iconographique néotestamentaire très classique, de l'Annonciation à l'Ascension¹⁴. Point besoin d'un long discours pour caractériser le schéma conducteur et l'iconographie de l'œuvre. Par contre, par rapport à des œuvres précédentes, le saint patron Remacle trouve maintenant place, en symétrie avec saint Lambert, au milieu des longs côtés, parmi les statuette des apôtres¹⁵. Le nom du saint est inscrit sur le rampant de la niche, au-dessus de chaque statuette des longs côtés : les lettres sont réservées sur fond d'émail bleu azur.

D'une manière générale pour l'orfèvrerie mosane, les textes sont là pour être vus, pas toujours pour être lus. Comme le Père Baudouin de Gaiffier l'a remarquablement fait par l'étude des prologues de *Vies* de saints¹⁶, il serait intéressant de réfléchir à "l'orfèvrerie et son public". D'une part le public lettré et savant qui peut approcher l'œuvre de près et savourer la théologie et l'hagiographie illustrées; d'autre part les fidèles illettrés qui aperçoivent la châsse de loin et doivent être impressionnés par cette "orfèvrerie de l'illusion"¹⁷. Les inscriptions peuvent de la

¹¹ *A contrario* comment peut-on imaginer un instant qu'une châsse d'une homogénéité si évidente dans sa conception générale fut commencée en 1220 et terminée en 1268? Soit une fourchette chronologique large de 48 ans de travail.

¹² Comme par exemple la châsse de sainte Gertrude de Nivelles, cf. *Schatz aus den Trümmern. Der Silberschrein von Nivelles und die europäische Hochgotik*, Cologne, 1995 et *Un trésor gothique. La châsse de Nivelles*, Paris, 1996.

¹³ DIDIER (R.), MAES (L.), MASSCHELEIN-KLEINER (L.), SOSSON (J.-P.) & THOMAS-GOORIECKX (D.), *La châsse de Notre-Dame à Huy et sa restauration*, BULLETIN DE L'INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE, Bruxelles, 1969, p. 5-85.

¹⁴ Quant au pseudo-programme iconographique marial de la châsse, disons d'emblée qu'il est difficile de parler de l'enfance du Christ sans évoquer sa mère. Aller plus loin et voir partout la Vierge est téméraire.

¹⁵ Comment savoir si cette place est moins à l'honneur à l'époque que celle plus généralement réservée au saint patron au pignon puisqu'on ignore la position de la châsse ? Il ne faut pas se laisser influencer par l'ancienne châsse de saint Remacle dont seul le pignon était visible au sein du retable de Stavelot. D'autre part le fait que Remacle soit accompagné du collège des apôtres n'a rien de spécifique pour un saint "confesseur", catégorie liturgique à laquelle il appartient. La périphrase "l'apôtre de l'Ardenne", aussi pittoresque soit-elle, n'en découle nullement. Saint Domitien, entouré des apôtres sur sa châsse, a-t-il jamais été qualifié d'"apôtre de Huy" ?

¹⁶ DE GAIFFIER (B.), *L'hagiographie dans le marquisat de Flandre et le duché de Basse-Lotharingie au XI^e siècle, Etudes critiques, Etudes critiques d'hagiographie et d'iconologie*, Bruxelles, 1967, p. 415-507 (SUBSIDIA HAGIOGRAPHICA, n° 43).

¹⁷ Sur la création des œuvres, cf. SKUBISZEWSKI (P.), *L'intellectuel et l'artiste face à l'œuvre à l'époque romane, ACTES DU COLLOQUE Le travail au Moyen Age, une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 280-310.



Fig.4. Le Christ au pignon, surmonté d'une inscription.

Ce qu'il faut en déduire, - nous enfonçons une porte ouverte mais c'est indispensable à la lecture des recherches précédemment citées²⁴-, c'est qu'une interprétation d'un texte ne peut jamais être faite en dehors de sa source, au risque d'extrapolations surprenantes.

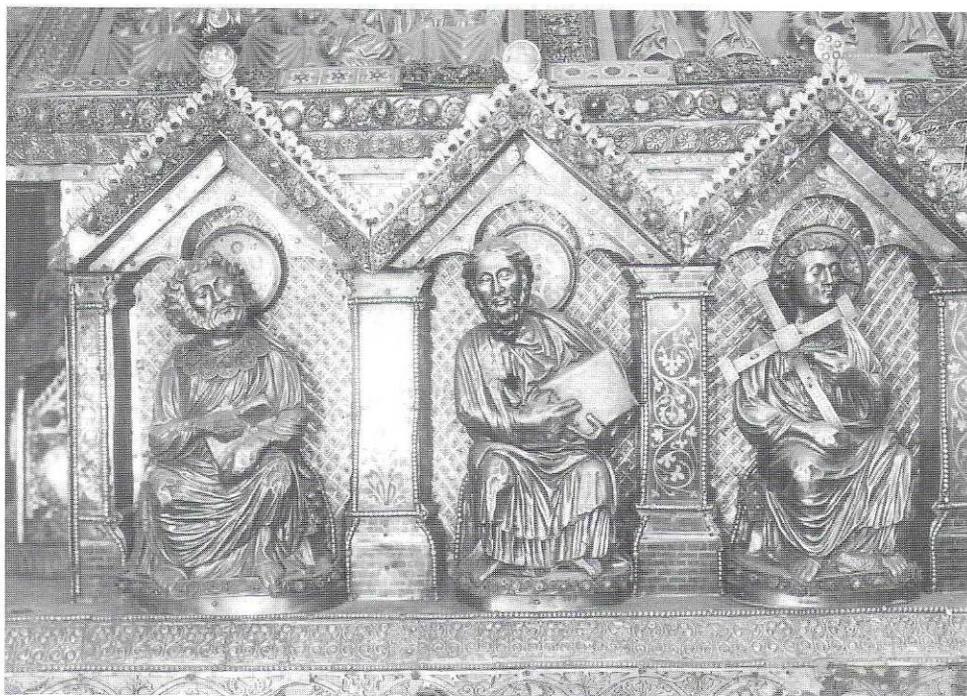


Fig.5. Saints Thaddée, Matthieu et Philippe.

²⁴ Hors contexte historique quel anachronisme saisissant de faire de la "théologie de comptoir" à propos d'inscriptions que l'on n'a pas pris le soin d'identifier correctement !

D'autre part jamais sous la plume d'un historien de l'art nous n'avons lu des pages avec un vocabulaire et des expressions aussi dignes du prône. Même au XIXe siècle l'obscur petit curé de campagne, quand il parle d'art, utilise un vocabulaire scientifique. Déjà nous avons observé le fait dans notre article des *Mélanges P. Colman* (ART & FACT, t. XV, 1996, p. 231 n. 4), sans parler d'autres mises en garde non suivies d'effets. Ces expressions foisonnent : du "Maître de l'univers", du "Dieu de Jésus-Christ" jusqu'à l'identification de saint Paul reconnaissable "à sa calvitie, sa longue barbe et son nez busqué". C'est le zèle du néophyte en iconographie, voire en iconologie.

L'argument du silence est périlleux mais nous ne pouvons pas résister au plaisir, dans ce contexte précis, de relever que, si Boèce est absent de la bibliothèque de Stavelot dont l'inventaire est dressé en 1105 (Synthèse et bibliographie dans LAPIÈRE (M.-R.), *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XIe-XIIIe siècles)*, Paris, 1981, p. 263 sv. (BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES DE L'UNIVERSITE DE LIEGE, Fasc. CCXXIX), les écrits du philosophe sont bien reçus au Moyen Age en pays mosan et partout ailleurs (BALAU (S.), *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age*, Bruxelles, 1903, p. 669); les conclusions se devinent.



Fig.6. Saint Jean

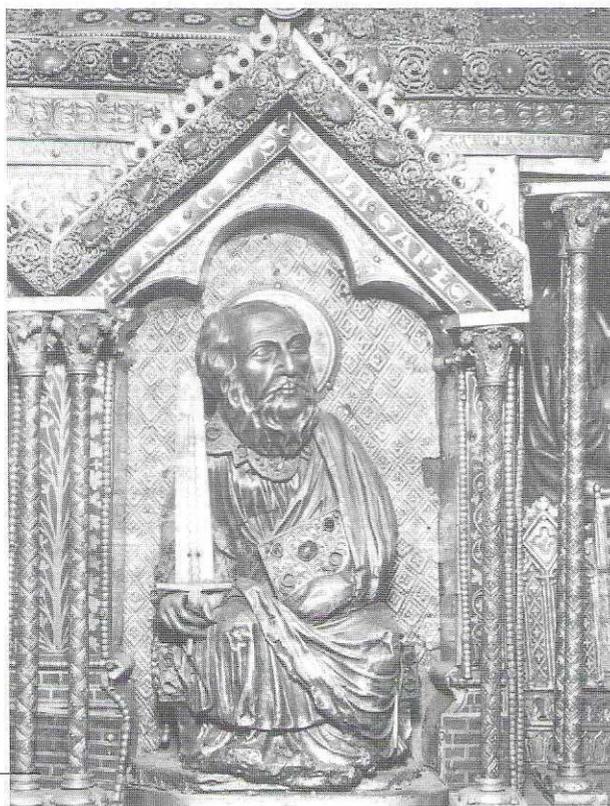


Fig.7. Saint Paul

L'argent et le cuivre dorés devaient faire scintiller la châsse, avec la nuance apportée à propos de la technique du "pseudo-nielle", ainsi baptisée par Robert Didier, pour caractériser ce glaci niellé et poli, découvert notamment sur les statuettes et bas-reliefs du toit de la châsse de Notre-Dame de Huy. Il adoucit les surfaces et met mieux en évidence les statuettes par rapport au fond, en faisant réapparaître l'or par endroit et en soulignant les reliefs de la sculpture par un subtil jeu de lumière²⁵. Emaux, vernis bruns, pierreries viennent en complément et sont un surcroît de préciosité.

La châsse de Huy, datable des années 1260-1270, est à la charnière entre l'art roman et l'art gothique : l'influence française, en particulier rémoise, se fait sentir dans sa plastique. Dans son étude novatrice de 1970, Robert Didier y examine de manière très critique les liens, évidents et complexes, avec la châsse de Stavelot²⁶: d'un point de vue technique (fixation des pommeaux, estampage des crêtages, estampage ou poinçonnage des plaques de fond gaufrées...) et d'un point de vue stylistique (parenté formelle, type des visages, similitudes de décor...). Mais la différence stylistique fondamentale s'impose en ce qui concerne les statuettes : "la châsse de Huy est essentiellement gothique"²⁷.

Depuis longtemps on a souligné des similitudes évidentes avec les parties les plus récentes de la châsse de Notre-Dame d'Aix avant 1240²⁸. Notre explication est que l'orfèvre de Stavelot, sûrement âgé, pourrait avoir été formé à Aix, dont les liens avec Stavelot au cours de l'histoire sont étroits. Il ne faut pas oublier que l'abbaye a des possessions dans la ville impériale²⁹. D'un orfèvre ou d'un atelier à l'autre, les matrices d'estampage, comme les moules, les poinçons ou les recettes, sont empruntées et l'on retrouve des décors semblables sur des œuvres différentes. Ainsi peuvent voyager les motifs, souvent naturalistes (acanthes, palmettes et dérivés). Enfin, pour s'aider dans leur tâche, les orfèvres ont pu se servir de « cahiers de modèles »³⁰. Dans la grande parenté de la physionomie des visages des châsses de Huy et de Stavelot, Robert Didier privilégie plutôt l'utilisation d'une source iconographique ou d'un modèle commun.

²⁵ "Malgré les malencontreux nettoyages de la châsse de Stavelot, quelques vestiges de ce pseudo-nielle peuvent encore se deviner dans des creux", DIDIER (R.), *La châsse de Huy, op. cit.*, p. 46.

²⁶ DIDIER (R.), *La châsse de Huy, op. cit.*, p. 33 sv.

²⁷ DIDIER (R.), *La châsse de Huy, op. cit.*, p. 42.

²⁸ Nous pensons aux études de M. FUGMANN, H. SCHNITZLER, J. DE BORCHGRAVE, E. G. GRIMME, ..., cf. FITSCHEN (J.), *Die Goldschmiedeplastik des Marienschreins im Aachener Dom*, Francfort/M.-Berlin-Bern..., 1998 (EUROPÄISCHE HOCHSCHULSCHRIFTEN KUNSTGESCHICHTE, t. CCCXII); aux pages 277 à 289 une étude sur la châsse de Stavelot insiste sur la diversité stylistique des statuettes mais sans remettre en question l'unité de composition de l'œuvre, qu'il placerait entre 1250 et 1262, contrairement aux articles cités à la note 3. Cf. aussi *Der Marienschrein im Dom zu Aachen*, plaquette collective, Aix-la-Chapelle, 2000.

²⁹ QUADFLIEG (E.), *Die Immunität der Abtei Stavelot in Aachen und ihre Aldegundiskirche*, ZEITSCHRIFT DES AACHENER GESCHICHTSVEREINS, t. LXXXIV-LXXXV, 1977-1978, p. 783-810. C'est dans leur chapelle Sainte-Aldegonde à Aix que les moines s'arrêtent en 1066 quand ils cherchent à obtenir le soutien de l'empereur dans leur lutte contre Malmedy, Cf. Liège. *Autour de l'an mil. La naissance d'une principauté (Xe-XIIe siècles)*, Liège, 2000, p. 84. De même les moines ont un refuge à Liège depuis 960.

³⁰ Cf. par exemple l'article de STRATFORD (N.), *Un triptyque émaillé mosan du XIIe siècle de Beaufays*, ICI-MÊME, t. XII, 1993, p. 465-469.

La frise ajourée dont la destination initiale pourrait être le crêtage de l'ancienne châsse a été récupérée, sous forme de plinthe, sur la nouvelle. Ce remploi s'inscrirait bien dans la logique des événements. Ce seraient les seuls vestiges de la châsse antérieure. Ce crêtage, en cuivre doré ajouré, montre des animaux et des végétaux³¹. La récupération d'un crêtage d'une châsse ancienne sur une nouvelle est intéressante. Elle pourrait être interprétée comme un passage de témoin, passage sans doute symbolique mais aussi liturgique : l'orfèvrerie a été comme sacralisée par son contact avec les reliques. Deux fragments de cette frise en sont aujourd'hui détachés et conservés au Musée Curtius de Liège³². La gravure accentue certains traits des motifs, et suggère ainsi les plumes de l'oiseau représenté, qui est placé sous une arcade en plein cintre.

Comme sur d'autres châsses mosanes, le toit de la châsse est garni de pommeaux qui prennent la forme de pommes de pin. Une décoration supplémentaire, et plus rare, intervient ici avec des pommeaux émaillés.

Comme il est de tradition dans l'orfèvrerie mosane, la châsse de saint Remacle est un florilège de diverses techniques, parmi lesquelles l'estampage et le filigrane. On trouve la fleur de lys, ici motif héraldique ornemental à la mode en France, dans le fond des niches des châsses de Stavelot et de Notre-Dame à Huy. Ces fonds gaufrés sont réalisés à l'aide d'une matrice en acier qui porte en creux l'ornement à obtenir en relief. Le motif peut aussi être poinçonné sur la feuille d'argent et la feuille enroulée pour confectionner des colonnettes de décoration. La technique du filigrane consiste à travailler par un ou en groupe des fils métalliques, d'or ou d'argent, découpés en minces lamelles ou filaments, lisses, striés ou torsadés, afin de former un décor ajouré de volutes soudées au fond de plaques, selon de nombreux types. Ils peuvent se terminer en granule, gland, fruit grenu ou fleurette et servir à sertir les pierres sur les châsses ; ils forment des motifs végétaux qui enserrrent les bâtes, aux bords parfois décorés, dans lesquels s'insèrent les pierres ; ils décorent aussi les vêtements des statuette, à Stavelot, comme à Florennes³³.

³¹ GOUDERS (A.), *La frise ajourée de la châsse de saint Remacle à Stavelot*, MELANGES D'ARCHEOLOGIE & D'HISTOIRE DE L'ART OFFERTS AU PROFESSEUR JACQUES LAVALLEYE, Louvain, 1970, p. 117-126. Des questions essentielles restent en suspens quant à cette frise. Ses dimensions impressionnantes et la préciosité de son décor témoignent d'un art somptuaire, dont la technique demande à être précisée et les éléments de comparaison développés. Était-ce un ancien crêtage ? Et qu'est ce qui prouve que cette frise ait été mise en place au XIII^e siècle ?

³² Photographie dans *Liège. Autour de l'an mil*, op. cit., p. 152 et *Liège. La cité des princes-évêques*, FEUILLETS DE LA CATHÉDRALE DE LIÈGE, n° 54-60, 2001, p. 10.

³³ DIDIER (R.), *La châsse de saint Maur de l'ancienne abbaye de Florennes*, ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE DE NAMUR, t. LXVI, 1990, p. 201-247.

LE DIALOGUE INTERDISCIPLINAIRE

Après avoir reconstitué le contexte historico-artistique de l'élaboration de la châsse³⁴, on peut maintenant s'interroger sur quelques points plus précis.

D'abord on constate que le programme hagiographique est restreint. Pas de scènes narratives de la vie de saint Remacle. Cela n'a pas lieu de surprendre quand on sait qu'à proximité, dans l'église abbatiale de Stavelot, un retable, réalisé sous l'abbatiat de Wibald (1130-1158), l'illustre et la raconte parfaitement.

La représentation des figures de saint Remacle et de saint Lambert au centre des longs côtés de la châsse mérite de plus amples commentaires.

En 1268 les moines de Solignac obtiennent un bras de saint Remacle et rappellent dans leur lettre les liens de fraternité unissant les deux abbayes. La liste médiévale des reliques de Solignac, écrite après 1268, porte bien mention de reliques de saint Remacle³⁵. Malheureusement il n'existe plus d'authentique. *De sancto Remaclo* est répété deux fois sur la liste avec, pour la seconde mention, l'identification suivante : *qui fuit primus abbas huius abbatiae et post episcopus Leodiensis*. Il est intéressant de constater que la fonction épiscopale du saint est nettement privilégiée. Déjà, sur le retable de Stavelot, Remacle était qualifié d'*episcopus Trajectensis*. Manifestement la dignité d'évêque-abbé, *Klosterbischof*, c'est-à-dire un abbé de monastère mérovingien usant des prérogatives d'un évêque (ordination, consécration...) ³⁶, n'est plus comprise au XIII^e siècle. Remacle devient "évêque de Maastricht" ; il faut l'asseoir sur un siège épiscopal dûment localisé, ce qui renforce davantage encore notre impression d'une mise en valeur des liens entre l'évêché et l'abbaye. L'attention mérite d'être attirée sur le souvenir épiscopal que laisse Remacle. Des peignes liturgiques du Xe siècle,

³⁴ Dernière remarque : comment dans l'étude d'une châsse peut-on avoir laissé complètement de côté l'étude de son âme en bois et du coffre à reliques ? Même remarque à propos des restaurations antérieures intervenues. L'archéométrie n'aurait-elle pas trouvé ici un terrain d'exercice de choix ?

³⁵ LEMAÎTRE (J.-L.), *Reliques et authentiques de reliques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1985, p. 115-137, et notre article *Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Réflexions en marge d'une édition*, IBIDEM, 1988, p. 377-388.

³⁶ L'ouvrage de base est FRANK (H.), *Die Klosterbischöfe des Frankenreiches*, Münster, 1932 et excellente synthèse dans DIERKENS (A.), *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VIIe-XIe siècles)*, Sigmaringen, 1985 (BEIHEFTE DER FRANCIA, t. XIV), p. 297-299. Remacle était un évêque de monastère. Cette caractéristique insulaire renforçait l'autarcie monastique en limitant les prérogatives épiscopales. Comme l'a très bien montré Alain Dierkens pour l'Entre-Sambre-et-Meuse, les Pippinides ont utilisé ce système pour servir leur politique et placer à la tête des abbayes des hommes sûrs. Remacle inaugura une série d'évêques de monastère qui se prolongea jusqu'à Rabenger (+ vers 720-744). Donat, dans sa *Vie* de saint Trudon, écrite après 784, fait de Remacle un évêque de Tongres, successeur de saint Amand ; il ne comprend plus le sens exact de la fonction exercée par Remacle mais retient le fait qu'il exerça des prérogatives épiscopales. Cette information lui était transmise par la *Vita Eligii*, Donat localise l'épiscopat à Tongres. Les œuvres hagiographiques postérieures mélangent aussi les données. Ce souvenir d'un épiscopat du saint se prolongera à travers tout l'Ancien Régime dans les sources narratives et même dans les reliques conservées. Le dossier historique est très mal exploité dans le Catalogue de l'exposition *Remacle, apôtre de l'Ardenne* (Spa, 2000).

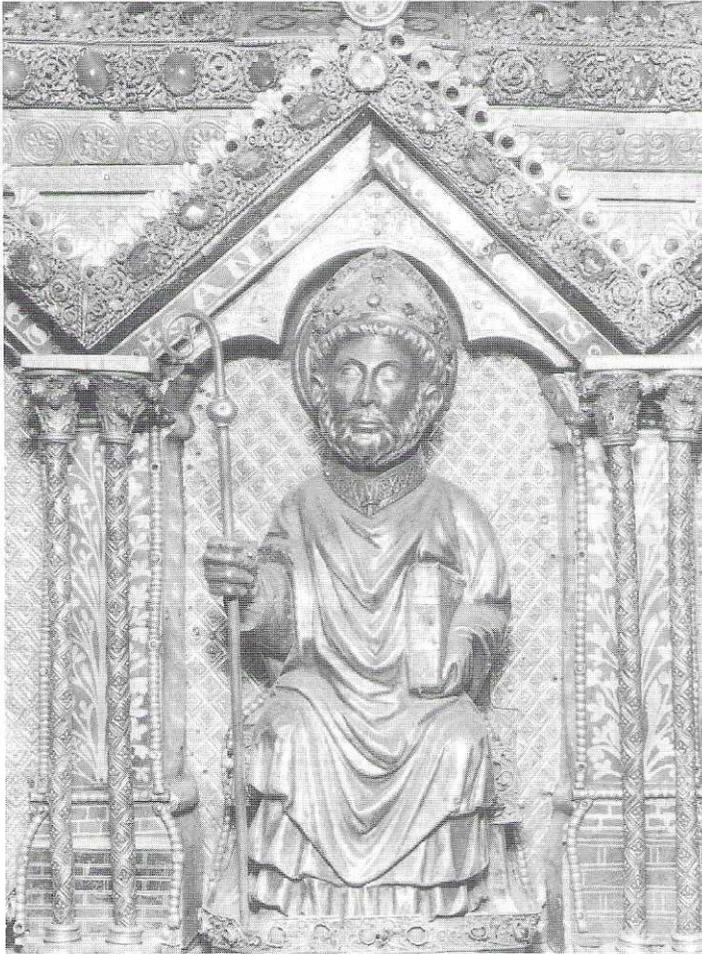
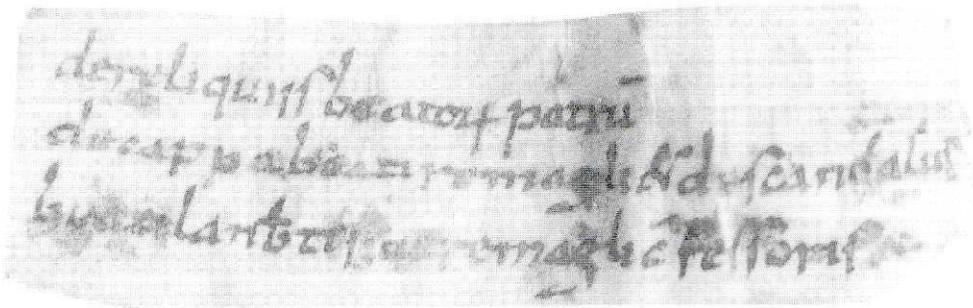


Fig.8. Saint Remacle

Fig.9. Authentique de Lierneux



aujourd'hui aux Musées Royaux d'Art & d'Histoire à Bruxelles, étaient rattachés à sa personne et conservés à Stavelot : or l'on se rappellera l'usage de plus en plus exclusivement épiscopal de ce genre d'objet. Sur une authentique du XI^e siècle contenue dans la châsse de Lierneux, possession de Stavelot, le scribe écrit : *De scandaliis beati Lanberti sive Remagli confessoris* (Fig. 9). Manifestement l'assi-

milation de Remacle à la liste épiscopale de Tongres-Maastricht-Liège est de plus en plus patente. Les sandales liturgiques dites de saint Remacle sont un privilège pontifical, comme l'anneau ou la mitre, dont l'abbé de Stavelot est gratifié sur ordre du pape dès le XIII^e siècle³⁷.

Saint Lambert (Fig. 1) fait pendant à Remacle au milieu des longs côtés de la châsse. Les souvenirs de saint Lambert sont vivaces à Stavelot, depuis son exil de sept ans au monastère, rapporté par sa *Vita antiquissima*. Les exemples sont nombreux. Pour n'en prendre qu'un dans le domaine qui nous occupe plus particulièrement, la relique des sandales de saint Lambert évoquée ci-dessus, *de scandaliis beati Lanberti*, est une relique hagiographique liée à son séjour à Stavelot lorsqu'il perturbe le sommeil des moines en laissant tomber sa sandale. Mais on fera remarquer que la châsse de saint Remacle ne contient pas de reliques de saint Lambert : uniquement le corps entier de saint Remacle, le fameux *corpus integrum* des grands centres de pèlerinage. Cette dernière remarque accroît encore notre attention sur la présence de saint Lambert et la particularité iconographique de cette double représentation hagiographique.

Vers 1263, *terminus a quo*, et 1268, *terminus ad quem*, pour l'achèvement de la châsse de saint Remacle, c'est Henri de Gueldre, évêque de Liège, qui est à la tête de l'abbaye de Stavelot³⁸. Aussi, replacée dans cette perspective, la présence, sur la châsse de saint Remacle, de saint Lambert, prédécesseur d'Henri et patron du diocèse dont Stavelot fait partie, prend une tout autre signification.

Henri fut postulé par les moines et nommé à la tête de l'abbaye en 1248³⁹. C'est une personnalité très intéressante. Placé à Liège en 1247 par le pape Innocent IV (+ 1254) et l'archevêque de Cologne Conrad de Hochstaden (+ 1261) pour jouer un rôle politique, Henri n'était pas prêtre. L'"élu de Liège" fut autorisé par privilège papal à ne recevoir aucun ordre majeur, ce qui lui permit de s'occuper en toute liberté des affaires de l'Église dans l'Empire. Il laissa l'administration spirituelle du diocèse à ses collaborateurs et ce n'est qu'en 1260, sur les instances

³⁷ Cf. notre édition *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, Malmedy, 1989, p. 30 sv..

³⁸ DETROUX (J.-Cl.), *Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège (1247-1274)*, Mémoire inédit de licence en Histoire à l'Université de Liège, 1971-1972; DE SPIEGELER (P.), Article *Henri de Gueldre*, DICTIONNAIRE D'HISTOIRE & DE GEOGRAPHIE ECCLESIASTIQUE, t. XXIII, 1990, col. 1142-1143; MARCHANDISSE (A.), *La fonction épiscopale à Liège aux XIII^e et XIV^e siècles. Etude de politique historique*, Liège, 1998, p. 560 (BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES, Fasc. CCLXXII), et DEMOULIN (Br.) & KUPPER (J.-L.), *Histoire de la Principauté de Liège*, Toulouse, 2002, p. 33 sv..

³⁹ Pour les références, cf. BERLIERE (U.), *Abbaye de Stavelot-Malmedy*, MONASTICON BELGE, province de Liège, t. II, 1928, p. 87. Les chartes de Stavelot-Malmedy mentionnent Henri de Gueldre en ces termes : HR 334 (1251) : *in quibus fratres dicebant quod electus injuriabatur eisdem nomine monasterii Stabulensis, cujus administrationem tanquam abbas gerebat*; HR 335 (1253) : *a venerabili patre Henrico Dei gratia electo Leodiensi, monasterii sancti Petri Malmundariensis provisoro vice abbatis*; HR 336 (1253) : *Henricus Dei gratia Leodiensis electus et provisor monasterii beati Petri Malmundariensis*; HR 345 (1262) : *In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum venerabilis patris Henrici, Dei gratia Leodiensis episcopi, ecclesie nostre provisoris et ordinarii, una cum sigillo ecclesie nostre fecimus appendi*; HR 350 (1271) : *Reverendo patri ac domino Henrico Dei gracia Leodiensi episcopo, Stabulensis et Malmundariensis monasteriorum vice abbatis provisoro*; HR 351 (1272) : *Henris, par le graze Deu esveskes de Liege [...] ke lor peres avoit tenu de moy qui abbes sui de Stavelot.*



Fig. 10 Sceau de l'élu, avril 1252.
ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE,
Chartrier du Val Saint-Lambert, N°220.



Fig. 11 Sceau de l'évêque, novembre 1252.
ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE,
Chartrier de la Cathédrale
Saint-Lambert, N°278

répétées du chapitre cathédral, qu'il reçut les ordres et la consécration épiscopale. Dans cette première moitié du XIII^e siècle, "jadis bastion de l'Empire, l'Eglise liégeoise est devenue une place-forte du Saint-Siège"⁴⁰. Henri de Gueldre est avant tout un prince territorial, instrument du pape qui lui fournit les moyens financiers de sa politique. Henri fut également aux prises avec les luttes sociales de l'époque⁴¹. Sa consécration épiscopale est un tournant dans sa carrière, moment par lui redouté et plusieurs fois différé. Malheureusement pour lui Henri souffre aux yeux de l'historiographie d'une réputation sulfureuse de vie privée et de mœurs dissolues, accusations issues du témoignage partial d'une lettre d'un de ses anciens archidiacres, Thibaut Visconti, qui, devenu pape sous le nom de Grégoire X (1271-1276), le démissionna en 1274. Henri aurait fini sa vie comme seigneur brigand sous le nom d'Henri de Montfort. Le jugement du chroniqueur Jean de Hocsem lui reconnaît pourtant le discernement dans le choix de ses collaborateurs et son sens de la patrie⁴². Il est difficile de "redorer le blason" d'Henri de Gueldre. La réhabilitation, entreprise par Godefroid Kurth et par Jean Lejeune, de cet "incorrigible paillard [qui] laisse des regrets parce qu'il a virilement défendu l'évêché", a été poursuivie par Jean-Claude Detroux, Pierre De Spiegeler et Alain

⁴⁰ LEJEUNE (J.), *Liège et son pays, naissance d'une patrie (XIII^e-XIV^e siècles)*, Liège, 1948, p. 53 (BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES, Fasc. XII).

⁴¹ VERCAUTEREN (F.), *Luttes sociales à Liège (XIII^e et XIV^e siècles)*, 2^e éd., Bruxelles, 1946 et KUPPER (J.-L.), *Note sur Henri de Dinant*, BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS, t. XCVIII, 1986, p. 339-349..

⁴² *Hic licet illiteratus esset et viveret dissolute, per probos tamen et litteratos viros spiritualia gubernabat et patriam ab hostibus viriliter defendebat*. JEAN DE HOCSEM, *Chronique*, éd. KURTH (G.), Bruxelles, 1927, p. 48 (rédigée entre 1334 et 1348) et commentaires dans DETROUX, *op. cit.*, p. 175.

Marchandise : "Henri de Gueldre fut un personnage tout à fait extraordinaire", un évêque-guerrier et avant-tout un féodal, un "évêque de proie" pour Jean-Louis Kupper.

La châsse de saint Simètre de Lierneux, l'une des plus petites de l'art rhéno-mosan, bien étudiée par Marie-Cécile Bellino-Jancloes⁴³, remplace une châsse plus ancienne. Les reliques de saint Simètre accompagnaient celles de saint Remacle lors de son "triomphe" à Liège en 1071. Même si, par son style, la châsse ne date que de la seconde moitié du XIII^e siècle⁴⁴, son intérêt historique réside dans l'évocation de ces événements du *Triumphus sancti Remacii* sur sa toiture, dans des bas-reliefs narratifs en argent repoussé. Le martyr de saint Simètre se partage les autres reliefs. Quant aux longs côtés, ils présen-

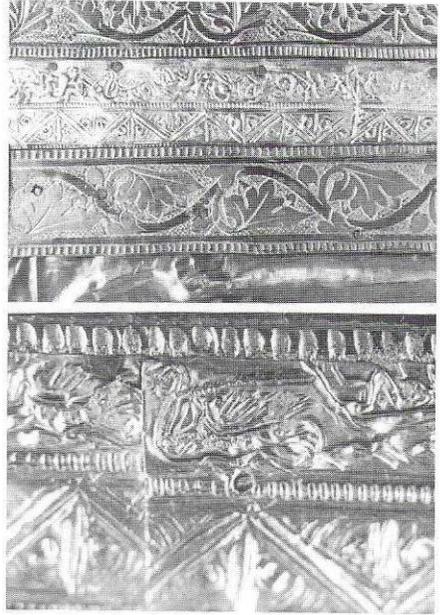


Fig.12 Détail : le Chevalier au Cygne.

Fig.13 Châsse de Saint Simètre à Lierneux.



⁴³ BELLINO-JANCLOES (M.-C.), *La châsse de saint Simètre à Lierneux*, Mémoire inédit de licence en Archéologie & Histoire de l'Art de l'Université Catholique de Louvain, 1973. Nous remercions très vivement Madame Jancloes de nous avoir fait bénéficier de sa documentation photographique.

⁴⁴ C'est pourquoi ils nous ont naguère servi à illustrer le triomphe de saint Remacle à Liège (*Liège. Autour de l'an mil*, op. cit., p. 91, comme Jean-Louis Kupper l'a fait dans sa thèse doctorale.

tent les apôtres en pied, toujours en relief repoussé et ciselé et non en statuettes comme on les trouve généralement sur d'autres châsses. Aux pignons, un calvaire et une Vierge à l'Enfant.

Sur le chanfrein d'un des côtés de la châsse, une lame d'argent estampé présente deux scènes intéressantes : le combat d'un homme avec un lion et un cygne tirant une barque dans laquelle est couché un homme (Fig. 12). Ces images pourraient faire allusion à la légende du Chevalier au Cygne. Convoyé dans une barque traînée par un cygne, un mystérieux chevalier rend visite à sa belle⁴⁵. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette légende très populaire dans les régions de la Meuse et du Rhin au XIII^e siècle⁴⁶, ni dans le détail généalogique des familles qui ont voulu s'y rattacher⁴⁷, mais nous relèverons la parenté d'Henri de Gueldre avec les ducs de Brabant et d'autres dynastes lotharingiens (Gueldre, Clèves, ...) qui revendiquent une descendance du *Schwanritter*⁴⁸. Les trouvères avaient fait d'Ide de Boulogne, mère de Godefroid de Bouillon, la fille du Chevalier au Cygne. La liaison avec l'épopée de la croisade est aussi très intéressante. Dans une des versions de la légende le chevalier navigue sur le Rhin et s'arrête à Nimègue. Enfin, par sa technique, cette lamelle estampée s'apparente à l'art de la gravure des sceaux et des monnaies. Ce ne serait pas la première fois qu'une marque originale mais discrète décore une œuvre d'art.

L'abbatiate d'Henri de Gueldre (1247-1274) doit servir à situer chronologiquement la châsse de Lierneux. Au style de l'œuvre et au thème repéré du Chevalier au Cygne, nous ajouterons qu'une fausse bulle du pape Vitalien (HR 5) fut précisément rédigée à cette époque pour expliquer le transfert de Rome à Lierneux des reliques de Simètre⁴⁹.

Ces observations sur les châsses de Stavelot et de Lierneux seraient-elles des interventions d'Henri de Gueldre, dont l'entourage très lettré, peuplé de *magistri* était en mesure de lui donner pareils conseils⁵⁰? Henri de Gueldre a-t-il été le premier élu - "évêque" - liégeois à cumuler les mandats principautaires de Liège et de Stavelot-Malmedy⁵¹? L'abbaye de Stavelot-Malmedy semble bien absente du jeu

⁴⁵ R. LEJEUNE dans le Catalogue de l'exposition *Rhin-Meuse. Art & civilisation, 800-1400*, Cologne-Bruxelles, 1972, p. 83 et POTELLE (E.), *La châsse de saint Symètre et la légende du chevalier au cygne*, GLAIN-SALM. HAUTE ARDENNE, n° 24, Vielsalm, 1986, p. 14-24.

⁴⁶ Bonne synthèse et bibliographie dans HUYGHEBAERT (N.), *La mère de Godefroid de Bouillon : la comtesse Ide de Boulogne*, PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'INSTITUT GRAND-DUCAL DE Luxembourg, t. XCV, 1981, p. 58-59.

⁴⁷ MARCHANDISSE (A.), *op. cit.*, p. 146.

⁴⁸ BLÖTE (J. F. D.), *Das Aufkommen der Sage von Brabon Silvius, dem brabantischen Schwanritter*, Amsterdam, 1904. Notamment dans les généalogies des ducs de Brabant élaborées dans la seconde moitié du XIII^e siècle, cf. HEYMANS (J. G.), *Van den derden Eduwaert [...]*, Nimègue, 1983.

⁴⁹ PAIROUX (A.), *Une vie inédite de saint Simètre de Lierneux (XIV^e siècle)*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. CLIV, 1988, p. 199-226.

⁵⁰ RENARDY (Ch.), *Le monde des maîtres universitaires du diocèse de Liège 1140-1350*, Paris, 1979, p. 244 sv.. (BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES, Fasc. CCXXVII) et MARCHANDISSE (A.), *op. cit.*, p. 365 sv..

⁵¹ BERLIÈRE (U.), *Abbaye de Stavelot-Malmedy, op. cit.*, p. 74, résume ce qu'il convient de penser à propos de Hartgar (+ 857), qu'il faut exclure de la liste des abbés. Cf. surtout KUPPER (J.-L.), *Leodium (Liège/Luik/Lüttich)*, dans *Series episcoporum Ecclesie catholicae occidentalis. Series V, Germania*, t. I, *Archiepiscopus Coloniensis*, 1982, p. 59.

politique de l'époque⁵². C'est pourtant le début d'une série de "princes-évêques princes-abbés", dont la liste s'étoffera ultérieurement.

Dans le dossier qui nous occupe, on relèvera le rôle d'Aix-la-Chapelle comme ville du couronnement du roi des Romains : en 1248 pour Guillaume de Hollande, cousin et allié d'Henri de Gueldre, en 1257 pour Richard de Cornouailles, et en 1272 pour Rodolphe de Habsbourg. Dans ces cérémonies de couronnement, auxquelles participa Henri comme "évêque" diocésain, les châsses d'Aix étaient sans nul doute bien en vue. D'autre part la période de 1256 à 1269 est une période de calme, après la victoire de l'évêque sur les villes révoltées : "son pouvoir apparaît vraiment absolu"⁵³ et Henri forme même alors des projets de croisade. Cette période coïncide précisément avec les dates relevées plus haut (1263-1268) à propos de la châsse de saint Remacle.

EN GUISE DE CONCLUSION

La question du commanditaire de la châsse de saint Remacle reste bien entendue ouverte. L'échange du courrier cité précédemment se fait entre Archambaud de Saint-Amand, abbé de Solignac, son chapitre, et le doyen Jean avec le chapitre de Stavelot : *decanus humilis totumque collegium monasterii Stabulensis sancti Remacli in Ardenia*⁵⁴. Le doyen joue un rôle important à la tête de la communauté. Son rôle est aujourd'hui équivalent à celui d'un prieur. Le doyen seconde l'abbé dans sa tâche⁵⁵. En bonne collégialité, le doyen est accompagné de tout son chapitre⁵⁶. La première lettre est envoyée un mercredi, la seconde un dimanche, jour liturgique important qui peut très bien être celui de la solennité du prélèvement de l'insigne relique : c'est un bras de saint Remacle qui est donné et vient enrichir le trésor de Solignac où était déjà conservé un bras de saint Eloi⁵⁷. L'absence d'Henri

⁵² A la lecture de la thèse d'Alain Marchandisse, *op. cit.*, ce qui est loin d'être le cas pour les siècles précédents (Cf. KUPPER (J.-L.), *Liège et l'Église Impériale XIe-XIIIe siècles*, Paris, 1981 (BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES, Fasc. CCXXVIII).

⁵³ DETROUX, *op. cit.*, p. 159 sv..

⁵⁴ Jean est déjà cité en 1262 (HR 345). En 1275 (HR 353) c'est Frédéric qui est doyen de Stavelot. En 1267 (HR 347) Frédéric est doyen du monastère de Malmedy.

⁵⁵ Sa tâche est peut-être la mieux mise en lumière sous l'abbatit de Wibald, quand le doyen Robert a la charge de la communauté et qu'il est l'interlocuteur privilégié de l'abbé en voyage.

⁵⁶ Cf. Dom J. DUBOIS, *Le rôle du chapitre dans le gouvernement du monastère*, dans *Sous la Règle de saint Benoît*, Paris, 1980, p. 21-37. Pour Malmedy, on trouve des mentions tout aussi explicites : *in Malmundario assidente fratrum et astipulante collegio* (HR 134).

⁵⁷ C'est le cinquième dimanche après Pâques dont l'introït est *Vocem jocunditatis*. En passant signons que le mot *Jocunditas* se retrouve dans la lettre.

Sans savoir d'où et quand sont arrivées les autres reliques données par Stavelot à Solignac, et jointes à celles de saint Remacle, à savoir des reliques des Onze Mille Vierges et des martyrs thébéens, nous ferons remarquer le développement considérable de ces cultes au XIIIe siècle. De 1238 à 1247 Henri de Gueldre a été prévôt de Xanten, épiceutre du culte des Thébains rhénans, et l'évêque de Liège a eu des liens étroits avec Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond dont nous avons souligné la dévotion pour les reliques ursuliennes (*A Saint-Trond, un import-export de reliques des Onze Mille Vierges dans la seconde moitié du XIIIe siècle*, ICI-MÊME, t. XII, n° 253, 1991, p. 209-228).

de Gueldre n'a pas lieu de surprendre dans cette correspondance. On ignore les circonstances exactes qui ont poussé les moines à faire réaliser une nouvelle châsse. Toutes les hypothèses sont plausibles : le goût du jour, un accident survenu à l'ancienne châsse, un changement de disposition liturgique, une intervention extérieure, un généreux donateur... Parmi les nombreuses circonstances qui auraient pu intervenir, des dégâts importants survenus au patrimoine artistique de l'abbaye sont mentionnés en 1251 et un inventaire en est fait⁵⁸. Le monastère avait été sac-cagé par Henri V, comte de Luxembourg et son frère Gérard de Durbuy, dont Henri de Gueldre n'avait pas voulu reconnaître les fonctions d'avoués. Hugues de Saint-Cher, légat pontifical, est choisi comme arbitre et règle la réconciliation. Cette réconciliation est scellée à Aix-la-Chapelle et le même légat fera la visite de l'abbaye en 1253. Dans quel état a-t-il trouvé l'ancienne châsse de saint Remacle?

De toute manière nous ignorons qui a pris la décision de faire réaliser une nouvelle châsse. L'orfèvre contacté a soumis un projet et obtenu la commande, en accord avec la communauté monastique. Avec Robert Didier, nous insisterons sur la grande homogénéité d'exécution et de composition de l'œuvre, malgré les différences stylistiques des reliefs bien exploitées par Jürgen Fitschen. L'achèvement de la châsse est à placer à Stavelot entre 1263 et 1268 dans un atelier influencé par Aix, et plus largement par un vent nouveau mais pas assez fort pour faire "penser à une aurore pleine de promesses". L'œuvre est "un beau soir précédant une longue nuit, un splendide coucher de soleil", pour reprendre les termes choisis de Joseph de Borchgrave⁵⁹.

Des indices convergents, historiques et artistiques, nous incitent à nous interroger sur l'intervention directe ou indirecte d'Henri de Gueldre à propos de la châsse de Stavelot. Tout au moins l'achèvement de la fierte médiévale, entre 1263 et 1268, s'est-il déroulé pendant son administration de l'abbaye et Liège manifestement était alors un phare pour Stavelot. Les relations entre le monastère et son évêché s'inscrivent dans une longue tradition que nous avons ressuscitée à d'autres époques dans d'autres publications. Ici nous les avons surprises au temps d'Henri de Gueldre à Stavelot-Malmedy, élu puis évêque de Liège, ce qui explique le titre de l'article*.

⁵⁸ HR 334 (1251) : *Item ymagines, textus, vasa et ornamenta sacra et cartas et libros in eodem monastreo capta et extracta reddent.*

⁵⁹ Cf. note 3.

* Pendant plusieurs années cette recherche a mûri, alimentée de discussions avec Messieurs Clément Bayer, Robert Didier, feu Dom Jacques Dubois, feu le chanoine Jean Hardy, Jean-Louis Kupper, Jean-Loup Lemaître, Albert Lemeunier, le chanoine André Lanotte, Françoise Pirenne, et Jacques Stiennon, que nous remercions, sans nullement engager leur responsabilité scientifique. Ces réflexions se sont développées indépendamment de l'autorité de la chose écrite et de l'espèce de caution qu'ont pu donner aux articles cités à la note 3 les institutions qui en ont assuré la publication. Le *Vieux-Liège*, fortement sollicité, ne s'est pas joint à ces éditeurs en mal de texte; c'est pourquoi nous avons plaisir à lui réserver la primeur de notre recherche.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE

Association sans but lucratif

Comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde
et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites
et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation
de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'ethnologie,
de la toponymie et du folklore au pays mosan
fondé le 20 février 1894



RIEN AYZEZ S'IL N'EST COGNV